

CPAS d'Enghien - Programme Stratégique Transversal 2025-2030

**V
O
L
E
T

E
X
T
E
R
N
E**

Vision 1		Etre un CPAS qui participe à l'émancipation sociale dans une société solidaire
OS 1		Permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine et viser l'accès aux droits fondamentaux dont un logement décent, l'insertion
OO 1.1		Accueillir toute demande par le service social général (DIS et aide sociale) selon la législation en vigueur
A 1.1.1		Octroyer (ou réviser ou refuser) le RIS, ASE (ou AERIS) et le DIS
A 1.1.2		Octroyer (ou réviser ou refuser) les aides sociales
A 1.1.3		Octroyer (ou refuser) l'aide urgente du Président
A 1.1.4		Mettre en œuvre sur le terrain la réforme du chômage et accueillir toute nouvelle demande qui en découle
A 1.1.5		Assurer un accompagnement en suivant les méthodologies les plus appropriées
OO 1.2		Renforcer la politique d'insertion socio-professionnelle et les collaborations avec les acteurs externes
A 1.2.1		Appliquer le projet individualité d'intégration sociale (PIIS) à tous les bénéficiaires d'un revenu d'intégration (ou équivalent), à l'exception de ceux qui ne peuvent pas travailler pour des raisons d'équité ou de santé
A 1.2.2		Mettre en œuvre les PIIS et en évaluer les résultats
A 1.2.3	PART	Réaliser un benchmarking en secteur ISP/CPAS et identifier des bonnes pratiques au niveau de l'ISP
A 1.2.4	T / PART	Favoriser la remise au travail via le mécanisme de l'article 60 ou article 61 et rechercher de nouvelles collaborations avec le secteur associatif et privé
A 1.2.4.1	PART	Développer le networking ISP avec les acteurs locaux (associatif, secteur privé)
A 1.2.4.2	T	Développer une politique de prévention et de protection au travail et d'accompagnement des articles 60 et 61
A 1.2.5	PART	Maintenir la subvention du CPAS à la régie des quartiers comme organisme de soutien à l'emploi
A 1.2.6	PART	Renforcer la collaboration avec d'autres acteurs de l'insertion socio-professionnelle (FOREM, ALE, CERAIC...)
A 1.2.7	PART	Poursuivre le travail du service Hope jobcoaching
OO 1.3		Accompagner le public "jeunes en difficulté" afin de favoriser son émancipation, son autonomie et son insertion sociale et professionnelle
A 1.3.1		Soutenir les jeunes au long de leur cursus, en veillant à faire intervenir la solidarité familiale quand c'est possible
A 1.3.2		Evaluer la politique d'accompagnement des jeunes en difficulté de manière régulière de manière quantitative et qualitative et analyser les tendances de recours au CPAS
A 1.3.3	PART	Développer des ponts et partenariats avec des acteurs clés, y compris pour les mineurs (inforjeunes, SAJ, SPJ, PMS...)
OO 1.4		Encadrer l'accès au logement
A 1.4.1	T	Assurer une affectation optimale des logements du CPAS (2 logements de transit, 3 logements d'urgence et 24 logements sociaux)
A 1.4.2		Poursuivre et développer la mission légale liée aux expulsions
A 1.4.3		Mettre en œuvre et évaluer les PIIS logement
A 1.4.4		Mettre en œuvre et évaluer de manière continue la procédure en matière d'adresses de référence
A 1.4.5		Octroyer (ou refuser) des primes uniques d'installation
A 1.4.6		Fournir un accompagnement social vers le logement
A 1.4.7	SYN	Renforcer l'articulation avec le service cohésion sociale de la Ville afin d'encadrer les personnes en détresse dans leur recherche de logement et leur prodiguer des conseils sur le thème de l'habiter
A 1.4.8	PART	Poursuivre les collaborations avec Haute Senne Logement et l'Agence immobilière sociale Promo-Logement ou des agences immobilières privées pour faciliter l'accès au logement public des bénéficiaires du CPAS et pour assurer ensemble un accompagnement des locataires en place de manière à réduire au maximum le nombre d'expulsions
A 1.4.9	NEW	Analyser la possibilité de développer des activités de sensibilisation et de prévention avant l'expulsion (en fonction des moyens disponibles)
A 1.4.9.1	NEW	Sensibilisation - Renforcer l'accompagnement social, pédagogie de l'habiter, amélioration du cadre de vie
A 1.4.9.2	NEW	Prévention - Encadrer le locataire avant que des problèmes deviennent insurmontables, une rupture avec son logement actuel à la clef
A 1.4.9.3	NEW	Prévention - Accompagner les locataires et les propriétaires privés avant la fin de bail (médiation)
OO 1.5		Lutter contre la précarité énergétique et hydrique
A 1.5.1		Fournir une guidance énergétique/hydrique
A 1.5.2		Utiliser l'entièreté des subsides disponibles pour diminuer les charges énergétiques/hydriques des ménages
A 1.5.3	T / SYN	Evaluer le parc de logements du CPAS et envisager des améliorations énergétiques ou autres en fonction d'un plan d'investissement et/ou des partages d'énergie
A 1.5.4	SYN [NEW]	Etudier une collaboration avec la Ville, notamment en faisant appel à son expertise en matière d'accompagnement énergétique des ménages

OO 1.6		Lutter contre le surendettement à travers un service de médiation de dettes, guidance et gestion budgétaire et des activités de prévention
A 1.6.1		Informier et former les bénéficiaires
A 1.6.2		Mettre en œuvre et évaluer les guidances et gestions budgétaires en vue de favoriser l'autonomie
A 1.6.3		Mettre en œuvre, suivre et évaluer les dossiers de médiation de dettes
A 1.6.4	PART	Mettre en œuvre le projet GAPS (Groupes d'Appui de Prévention du Surendettement)
OO 1.7		Fournir une aide alimentaire en collaboration avec nos partenaires
A 1.7.1		Maintenir la distribution des colis aux ménages en difficulté (fonds européen d'aide aux plus démunis)
A 1.7.2	T	Diversifier les initiatives d'aide alimentaire, en fonction des subventions disponibles, en participant à des projets innovants tels que des ateliers collectifs pour la préparation des repas sans gaspillage, équilibrés et à petit budget
A 1.7.3	PART	Développer des partenariats locaux afin d'améliorer l'efficacité de ce type de projet
A 1.7.4	T / NEW	Prévoir un nouvel endroit de stockage et de distribution sur le site du CPAS ou ailleurs
OO 1.8		Développer un accueil de qualité des demandeurs de protection internationale et un accompagnement d'autres catégories d'étrangers
A 1.8.1	PART	Répondre de manière adéquate aux normes d'accueil des DPI
A 1.8.2		Evaluer régulièrement l'adéquation entre les besoins et le nombre de logements ILA en fonction de la politique fédérale
A 1.8.3	SYN / PART	Promouvoir l'orientation des DPI et l'intégration / l'activation des réfugiés et personnes bénéficiant d'un titre de séjour
A 1.8.4	T [NEW]	Faire appel à la solidarité des concitoyens pour accompagner, notamment les démarches administratives (volontariat)
A 1.8.5		Octroyer (ou refuser) l'aide médicale urgente (AMU)
OO 1.9		Favoriser l'insertion sociale et culturelle
A 1.9.1		Mettre en œuvre et évaluer les PIIS insertion sociale
A 1.9.2		Organiser des activités collectives d'insertion en fonction des besoins identifiés
A 1.9.3	PART	Développer le partenariat avec des acteurs de l'insertion sociale et le travail en réseau pour favoriser l'insertion sociale et culturelle et y contribuer dans la limite de ses missions et de ses moyens
A 1.9.4	SYN	Poursuivre la collaboration avec le Nautisport afin de favoriser la pratique sportive pour un public précarisé ou éloigné de la pratique sportive, en fonction des subsides
A 1.9.5	SYN	Maximiser l'utilisation du système "Ticket article 27" pour le public du CPAS
A 1.9.6	T	Développer des initiatives en faveur de l'insertion sociale (ex fourchette solidaire au restaurant de la MR, accueil journée grand froid, etc.)
A 1.9.7	PART	Organiser des activités collectives (ex Saint-Nicolas/Noël) à destination des enfants du public cible
OO 1.10		Favoriser l'accès à la santé dans la limite de ses missions et de ses moyens
A 1.10.1	PART	Poursuivre le travail en réseau pour favoriser la santé globale et y contribuer dans la limite de ses missions et de ses moyens
A 1.10.2	T / PART [NEW]	Développer des partenariats avec des acteurs de la santé mentale
A 1.10.3		Pallier les frais d'affiliation auprès des organismes assureurs et octroyer des aides à la santé quand nécessaire sur la base du rapport social
A 1.10.4	SYN / PART	Collaborer avec le service cohésion sociale de la Ville sur l'axe de prévention et promotion de la santé ; en matière d'assuétudes, relayer les campagnes de sensibilisation et prévention en partenariats avec les acteurs locaux
OO 1.11		Organiser l'action sociale de manière efficace
A 1.11.1		Procéder à l'enquête sociale et effectuer des visites à domicile
A 1.11.2		Analyser des évolutions des demandes/octroi/révision/refus au niveau quantitatif et qualitatif
A 1.11.3		Proposer des lignes directrices au Conseil de l'Action sociale selon le droit fondamental de vivre conformément à la dignité humaine et l'évolution de la jurisprudence
A 1.11.4		Améliorer de manière continue les processus opérationnels à la base des décisions du CSSS selon les normes en vigueur et garantir la cohérence des décisions d'octroi dans un souci d'impartialité et d'équité (y compris suite aux réformes de 2026)
A 1.11.4.1	NEW	Intégrer de nouveaux publics cibles ou des changements politiques au processus opérationnels (eg réforme du chômage à partir de 2026, changement des règles débiteurs alimentaires)
A 1.11.5	SYN / PART	Renforcer le lien entre le service social général et les services d'insertion et de cohésion sociale
A 1.11.5.1	T	Identifier et lutter contre les ruptures de parcours
A 1.11.6	PART	Etre attentif à la fraude sociale conformément aux dispositions réglementaires
A 1.11.7	T	Soutenir les travailleurs sociaux face à la charge psycho-sociale relative à leur fonction en prônant le dialogue régulier et un esprit de formation continuée
A 1.11.8	T	Améliorer l'outil informatique du service social, permettant de rationaliser le travail et de gagner du temps

Vision 2		Etre un CPAS qui met la personne au cœur de ses actions
OS 2		Renforcer l'accessibilité, la visibilité du CPAS et son rôle de pivot des politiques sociales locales en se fondant sur un socle de valeurs partagées
OO 2.1		Informier le public et favoriser le recours aux droits
A 2.1.1		Informier le public de toutes les formes d'aides que le CPAS octroie et des activités qu'il organise via différents canaux d'information dans un langage clair
A 2.1.1.1		Développer des outils d'information adaptés (ex FAQ etc) pour les nouveaux publics (exclusion chômage)
A 2.1.1.2		Procurer tous les conseils et renseignements utiles et effectuer les démarches de nature à procurer aux intéressés les droits auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de la législation
A 2.1.2	NEW	Mettre en œuvre et évaluer le projet "CPAS Online" comme outil supplémentaire de demande en ayant une attention particulière à la fracture numérique et à la santé mentale des bénéficiaires
A 2.1.3	SYN	Contribuer au développement par le service social de la Ville d'un guide social
OO 2.2		Améliorer de manière continue la qualité de l'accueil des personnes et l'accessibilité
A 2.2.1		Organiser des permanences sociales plusieurs jours par semaine
A 2.2.2		Développer des locaux /espaces adaptés pour le service social (salle d'attente adaptée, équipée ; locaux d'entretien) et pour les visiteurs (cf. 7.4.3)
A 2.2.3	T / SYN	Former le personnel en contact avec le public/les usagers à l'accueil, aux techniques de communication non violente et au dialogue
A 2.2.4		Analyser le projet de passer à l'e-box pour les usagers du CPAS en lien avec le nouveau logiciel social
A 2.2.5	SYN	Collaborer avec les acteurs de l'inclusion numérique (EPN)
A 2.2.6		Réaliser un audit gratuit avec l'association Passe-Muraille en termes d'accessibilité de nos infrastructures pour les personnes souffrant d'un handicap et/ou PMR
OO 2.3	NEW	Accroître la visibilité des services du CPAS
A 2.3.1	NEW	Développer, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication externe (site web, médias sociaux)
A 2.3.1.1	NEW	Traduire le site web en NL conformément aux règles linguistiques
A 2.3.1.2	NEW	Développer, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication externe : média social
A 2.3.1.3	T [NEW]	Créer une banque d'images
A 2.3.2	SYN [NEW]	Développer, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication externe (news communal, screens ville)
OO 2.4	NEW	Valoriser notre public et nos actions dans le cadre d'une approche positive de la cohésion sociale
A 2.4.1	NEW	Favoriser le lien institutionnel avec notre public à travers des attentions personnalisées et adaptées au contexte
A 2.4.2	NEW	Valoriser les parcours individuels et dynamiques collectives positives
A 2.4.2.1		Valoriser les parcours individuels en mettant en évidence les efforts des bénéficiaires/étudiants dans leur émancipation sociale dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD)
A 2.4.2.2		Valoriser les dynamiques collectives positives
OO 2.5		Favoriser la participation et l'ouverture du CPAS
A 2.5.1	T	Organiser des activités variées par les services du CPAS rassemblant le public cible (cf. 1.9.7)
A 2.5.2	T	Poursuivre la participation (in)directe aux journées d'accueil des nouveaux habitants enghiennois (ou similaire)
A 2.5.3	T	Ouvrir le CPAS lors d'une journée portes ouvertes ou autres activités
A 2.5.4	SYN	Participer à toute action pertinente de la DPC relative à la jeunesse telle que l'installation de bancs par la Ville dans le parc du CPAS
A 2.5.5	SYN	Elaborer un projet de partenariat avec le centre culturel pour un street art sur la nouvelle cabine à haute tension
OO 2.6	T	Renforcer le rôle du CPAS comme pivot des politiques sociales locales et coordonner et développer l'action des différents services sociaux et la coopération avec la Ville
A 2.6.1	SYN / PART	Participer au renforcement de la coordination sociale locale
A 2.6.2	PART	Dynamiser le réseau associatif/citoyen
A 2.6.3	PART	Développer la politique de volontariat, y compris au sein du public du CPAS et comme outil de participation citoyenne et sociale
A 2.6.4	SYN	Renforcer la coopération, voire l'intégration, et la planification conjointe avec le service de Cohésion sociale de la Ville dans une optique d'efficacité des actions et de mutualisation des moyens
OO 2.7		Développer les valeurs de l'institution en lien avec ses missions sociales
A 2.7.1		Sur la base des projets et visions des différents services et des analyses variées remontant du terrain, fédérer le personnel du CPAS autour de valeurs fortes et partagées
Vision 3		Etre un CPAS qui accompagne la personne tout au long de son parcours de vie à travers des services de qualité
OS 3		Proposer des infrastructures adaptées et des services de qualité au sein de la maison de repos (et de soins) (aînés - axe interne)
OO 3.1		Renforcer le respect des normes d'infrastructure de la maison de repos et développer des projets d'amélioration de la qualité de vie des habitants
A 3.1.1		Procéder à des rénovations et travaux d'aménagement variés, notamment suite à l'audit LyAge
A 3.1.1.1		Placer une protection murale (remarque AVIQ)
A 3.1.1.2		Rafaîchir les peintures murales

A 3.1.1.3		Aménager une cuisine de type mobile aux Oliviers
A 3.1.1.4		Aménager les séjours au niveau 0 et aux 3 étages en espaces salon et restaurant convivial
A 3.1.1.5		Acquérir une baignoire "spa" adaptée aux profils spécifiques et décorer les espaces bains
A 3.1.2	T	Mettre en place et entretenir un air conditionné dans la MR (phasage éventuel) afin de répondre aux épisodes de chaleur durant les périodes printemps-été
A 3.1.3	T	Sécuriser le site rue d'Hoves / MR par exemple à travers la pose d'un système de caméras
A 3.1.4	T	Remplacer le système de sonorisation de la MR afin d'améliorer la communication interne
A 3.1.5	T	Remplacer le système de gestion des accès afin de garantir la sécurité
A 3.1.6	T	Mettre en œuvre l'interdiction fumer entrée et procéder à un réaménagement du fumoir afin de respecter nos obligations légales et participer aux objectifs de santé publique
A 3.1.7		Placer des écrans multimedia afin d'améliorer la communication interne et l'offre d'activités aux habitants
OO OO 3.2 Veiller à la qualité de l'accueil des résidents et maintenir leur bien-être au cœur des préoccupations		
A 3.2.1		Réaliser un audit qualité (y compris unité sécurisée) en y associant les résidents, le personnel et les familles (audit LyAge)
A 3.2.2		Suite à l'audit LyAge, préparer un plan d'action de manière participative et en assurer le suivi et l'évaluation (avec accompagnement)
A 3.2.3		Favoriser l'accompagnement global de la personne (ex. renforcer le concept de "Maison de vie"), avec une approche spécifique pour l'unité sécurisée (cf. OO 2.1)
A 3.2.3.1		Développer et mettre en œuvre les projets de vie individualisés pour l'ensemble des habitants en partenariat avec les familles
A 3.2.3.2		Développer l'accueil des habitants / familles / MR
A 3.2.3.3		Développer les rencontres habitants / familles / MR
A 3.2.4		Respecter la dignité humaine et les droits fondamentaux (droit de vote, liberté de culte, comité de participation/résidents, projet de vie personnalisé, droit à la vie privée)
A 3.2.5		Suivre et évaluer en interne le respect des normes AVIQ, notamment suite aux inspections
OO OO 3.3 Garantir des soins adéquats et qualitatifs		
A 3.3.1		Actualiser les procédures de soins, diffuser, informer/former le personnel et évaluer les procédures de manière continue
A 3.3.2		Dynamiser le système de référents internes (bucco-dentaire, soins palliatifs, etc.) et disposer de fiche de poste
A 3.3.3		Intégrer les nouvelles normes AVIQ aux procédures eg continence
A 3.3.4		Mettre en œuvre et évaluer le cadre/plan de formation MR (AVIQ)
A 3.3.5		Disposer d'applicatifs informatiques adaptés en support aux soins
A 3.3.6		Renforcer la communication interne / externe autour des soins
A 3.3.7	T	Développer des stratégies afin de faire face à la pénurie de personnel et à l'absentéisme, en particulier soignant et infirmier (cf. 8.1.6)
A 3.3.8	PART	Préparer et se concerter sur le rapport annuel qualité des soins
A 3.3.9	PART [NEW]	Organiser un audit / accompagnement externe sur la charge et l'organisation de travail (soins)
OO 3.4 Maintenir une cuisine interne de qualité		
A 3.4.1		Assurer une bonne nutrition dans le respect des normes et circulaire (y compris hygiène bucco-dentaire)
A 3.4.2		Assurer un plaisir alimentaire dans la cuisine de collectivité
A 3.4.3	PART	Mettre en œuvre, suivre et évaluer le projet "centrale d'achat denrées alimentaires" dans le but d'améliorer le suivi des commandes et des besoins personnalisés (avec plus de maîtrise des coûts journaliers)
A 3.4.4		Evaluer la labélisation de la cuisine comme cantine durable (Green deal)
OO 3.5 Créer un cadre d'animations et d'activités visant l'autonomie et le bien-être		
A 3.5.1		Favoriser l'autonomie des résidents (projets et activités diverses internes ou externes) de manière adaptée en fonction des publics
A 3.5.2	T	Développer les activités intergénérationnelles en place et en créer de nouvelles
OO 3.6 Renforcer les partenariats et renforcer la visibilité de la maison de repos		
A 3.6.1	PART	Associer tous les acteurs (résidents, familles, membres du personnel, mandataires) dans la vie de la maison de repos (comité de participation, conseil résidents etc.)
A 3.6.2	PART	Ouvrir la maison de repos vers l'extérieur (par exemple à travers le développement d'activités pour un public aînés, en fonction de l'obtention de subsides ; l'organisation d'un barbecue familles-habitants-personnel, etc.) (cf. 2.5.1)
A 3.6.3	PART	Poursuivre la réflexion sur les partenariats externes et la collaboration dans le secteur maison de repos à travers les échanges interprofessionnels
OO 3.7 Maintenir l'optimisation des ressources financières de la maison de repos (lien 9.3)		
A 3.7.1		Poursuivre une politique d'admission dynamique et proactive
A 3.7.2		Optimiser les financements (forfait INAMI, loyers, subsides) (cf. OS8)
OS 4 Favoriser le maintien à domicile des aînés et lutter contre l'isolement social (aînés - axe externe)		
OO 4.1 Maintenir et promouvoir le service des repas à domicile		
A 4.1.1		Mettre en œuvre le service des repas qualitatifs à domicile
A 4.1.2		Envisager toutes les pistes qui amélioreraient l'efficacité de service des repas (à domicile ou à la MR) dans l'intérêt des bénéficiaires

V O L E T I N T E R N E	A 4.1.2.1		Poursuivre la promotion auprès des Enghiennois du service de repas afin de permettre au plus grand nombre l'accès à des repas de qualité à un prix raisonnable et ainsi permettre le maintien à domicile et/ou la rupture de l'isolement social
	A 4.1.2.2	PART	Continuer à rechercher des partenariats avec d'autres collectivités ou d'autres communes/CPAS voisins dans le secteur RAD afin de proposer un service de qualité au plus grand nombre en maîtrisant les coûts pour les bénéficiaires et la collectivité
	OO 4.2		Maintenir et pérenniser le soutien à l'aide et service à domicile et participer à d'autres mesures de soutien aux aînés enghiennois en fonction des moyens
	A 4.2.1	PART	Maintenir le soutien à l'asbl ASDE à travers la Convention de partenariat existante et en fonction des perspectives futures du financement des services d'aide familiale (SAFA) et du FSAS
	A 4.2.2	PART	Renforcer le partenariat avec l'ASDE en faveur des bénéficiaires du CPAS
	A 4.2.3	NEW	En fonction de l'obtention de subsides, développer les activités d'accueil et de loisirs de jour
	A 4.2.4	PART	Instaurer une coopération entre la Maison de Repos et le futur conseil consultatif des aînés (cf. DPC 1.2.1)
	A 4.2.5	T	Développer des initiatives afin de contribuer à rompre l'isolement social (ex fourchette solidaire au restaurant de la MR, accueil journée grand froid, etc.) (cf. 1.9.6)
	A 4.2.6	T	Renforcer la coopération entre le service social maison de repos et le service social général et le service médiation de dettes pour tous les résidents "code A" (indigents CPAS) et les résidents en Règlement collectif de dettes
	OS 5		Répondre aux besoins et attentes spécifiques des tout-petits et de leurs familles (axe petite enfance)
	OO 5.1		Améliorer de manière continue la qualité de l'accueil et le service proposé
	A 5.1.1		Répondre aux normes de qualité d'accueil définies par l'ONE
	A 5.1.2		Améliorer de manière continue le projet d'accueil
	A 5.1.3		Renforcer l'axe pédagogique à travers la formation continue et la supervision
	A 5.1.4		Répondre aux normes de qualité en matière d'infrastructure définies par l'ONE
	A 5.1.5		Répondre aux normes de qualité en matière d'alimentation définies par l'ONE/l'AFSCA
	A 5.1.6		Accueillir les demandes d'urgence
	OO 5.2		Garantir une gestion optimale du milieu d'accueil
	A 5.2.1		Améliorer l'outil informatique de la crèche permettant de rationaliser le travail et de gagner du temps, et s'insérer dans la démarche de développement de l'ONE
	A 5.2.2		Maintenir le nombre de places actuel
	A 5.2.3		Garantir une occupation optimale de la crèche (taux d'occupation, ratio accueillantes-enfants, etc)
	A 5.2.4	PART	Poursuivre la réflexion sur les partenariats externes et la collaboration dans le secteur crèche
	A 5.2.5	PART	Maximiser l'utilisation des subsides spécifiques de l'ONE (éveil, formation, infrastructures, etc.)
	A 5.2.6	PART	Mettre en œuvre le projet pluriannuel Accueil en transition écologique (ACTE - écocrèche)
	OO 5.3	PART	Maintenir les tout-petits et leurs familles au centre du projet d'accueil
	A 5.3.1	PART	Maintenir et dynamiser la communication avec les familles et associer les familles de manière participative à la vie de la crèche
	A 5.3.2	PART	Organiser des activités avec les familles de manière régulière
	Vision 4		Etre un CPAS agile qui mène ses actions dans une logique d'adaptabilité aux changements, de collaboration, de partenariat et d'amélioration continue
	OS 6		Etre une organisation publique qui investit dans la gouvernance interne, se montre agile dans ses fondements et soutenante envers son personnel
	OO 6.1		Poursuivre le renforcement de la gouvernance interne au CPAS
	A 6.1.1		Développer le système de contrôle interne / maîtrise de l'organisation dans les différents services du CPAS
	A 6.1.2		Evaluer et optimiser le fonctionnement des organes et des délégations du CAS au BP et aux comités spéciaux
	A 6.1.3		Mettre en œuvre et évaluer la procédure interne de signalement (lanceurs d'alerte)
	A 6.1.4		Affiner les mécanismes de délégation interne (eg marchés publics) en fonction de la maturité organisationnelle
	A 6.1.5		Renforcer la gestion des connaissances notamment à travers la poursuite de l'amélioration de la gestion documentaire
	OO 6.2		Adopter une dynamique de travail agile répondant aux changements de l'environnement dans lequel évoluent les CPAS
	A 6.2.1		Poursuivre la dématérialisation et la digitalisation des processus
	A 6.2.1.1		Suivre la plateforme e-procurement
	A 6.2.1.2	NEW	Evoluer vers l'émission de factures électroniques
	A 6.2.1.3	NEW	Evoluer vers la facturation électronique des forfaits et la transmission numérique des demandes d'intervention aux organismes assureurs en MR
	A 6.2.1.4	NEW	Mettre en œuvre le projet e-agreement en MR
	A 6.2.1.5	NEW	Suivre la démarche de digitalisation de l'ONE (Emma etc)
	A 6.2.1.6	NEW	Maximiser les potentialités d'Onyx en matière de suivi de récupérations
	A 6.2.2		Se conformer au RGPD et au secret professionnel au niveau du travail en CPAS
	A 6.2.3	NEW	Se conformer à la directive NIS 2 (cybersécurité)
	A 6.2.4	T / NEW	Intégrer de manière prudente et raisonnée l'IA dans le fonctionnement des services

OO 6.3		Viser l'amélioration constante de la qualité de vie au travail à travers une politique de gestion des ressources humaines et un management soutenant, dans une logique de service au public
A 6.3.1	T	Disposer d'un cadre du personnel dynamique en adéquation avec la charge de travail et la qualité attendue des services
A 6.3.2	T	Pérenniser l'emploi et mettre en place des mesures pour répondre à la pénurie du personnel
A 6.3.3	T	Mener une politique active de recrutement d'étudiants et de stagiaires dans divers secteurs (MR, social, crèche)
A 6.3.4	T	Développer un cadre clair des missions et tâches, une culture du feedback et de l'évaluation constructive au sein de l'organisation
A 6.3.5	T	Promouvoir le développement des compétences et la formation continue des membres du personnel (plan de formation dynamique)
A 6.3.6	T	Favoriser un management soutenant en vue de la réalisation des missions du CPAS
A 6.3.6.1	T	Mettre en place des supervisions, formations ou du coaching pour les responsables
A 6.3.6.2	T	Encourager la communication, la collaboration, la responsabilisation et l'autonomie au sein des équipes
A 6.3.6.3	T	Encourager la valorisation du personnel
A 6.3.7	T	Renforcer le cadre de concertation interne
A 6.3.8	T	Soutenir le développement de la "culture d'organisation" du CPAS d'Enghien
A 6.3.9	T	Développer le trajet d'accueil des nouveaux collaborateurs (onboarding)
A 6.3.10	T	Développer le trajet de sortie des collaborateurs (outboarding)
A 6.3.11	T	Renforcer la communication interne et sa fluidité
A 6.3.12	T	Viser l'amélioration continue des conditions de travail (rémunérations et avantages)
A 6.3.13	T	Favoriser les évolutions de carrière (notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fonction publique locale)
A 6.3.14	T / NEW	Procéder à la refonte du statut du personnel et du règlement de travail du CPAS
A 6.3.15	T	Mettre en place des mesures de gestion de l'absentéisme
A 6.3.16	T	Mettre en œuvre une politique de réintégration au travail en répondant aux développements légaux (déclaration gouvernementale)
OO 6.4		Mettre en œuvre et évaluer la politique de bien-être au travail
A 6.4.1		Mettre en œuvre, actualiser et évaluer le plan global de prévention et les plans annuels
A 6.4.2		Développer des mesures de prévention contre l'agressivité envers le personnel
A 6.4.3		Trouver une solution pérenne au manque de place pour le service social, répondant à des normes d'accueil et de sécurisation (cf. 2.2.2), et permettant la réalisation des missions telles que l'aide matérielle ou alimentaire
OS 7		Etre un CPAS qui investit dans les synergies entre la commune et le CPAS et collabore avec d'autres CPAS et entités dans une logique d'amélioration continue
OO 7.1		Renforcer les synergies entre la Ville et le CPAS
A 7.1.1	SYN	Poursuivre la mise en œuvre de la convention marchés publics conjoints avec la Ville et le Nautisport
A 7.1.2	SYN	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer la synergie entre les services informatiques
A 7.1.3	SYN	Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un service commun de prévention et de protection au travail (SIPPC)
A 7.1.4	SYN	Analyser les possibilités de synergies autres dans les fonctions support (travaux/gestion des bâtiments/patrimoine, finances, RH, communication, etc.)
A 7.1.5	SYN	Participer à la réflexion des autorités communales concernant la régie foncière pour les logements et/ou les bâtiments de la Ville et du CPAS
A 7.1.6	SYN	Renforcer les synergies entre les services travaux de la Ville et du CPAS
A 7.1.7	SYN	Favoriser le lien entre le personnel des deux institutions et du Nautisport
A 7.1.8	SYN	Poursuivre l'analyse concertée du projet d'extension du Centre administratif
OO 7.2		Renforcer la collaboration avec d'autres entités
A 7.2.1	PART	Renforcer la participation aux centrales de marché (SPW, Province, Forem, intercommunales, etc.) et autres activités conjointes pertinentes
A 7.2.2	PART	Favoriser les lieux d'échanges de bonnes pratiques avec ses pairs (dont les réseaux professionnels)
A 7.2.3	PART	Renforcer ses partenariats au niveau des intercommunales pertinentes
A 7.2.4	PART	Etudier les possibilités de synergies avec les CPAS voisins ou d'autres entités
Vision 5		Contribuer à la gestion durable du CPAS en accord avec les Objectifs de développement durables (ODD)
OS 8		Soutenir le Conseil de l'Action sociale dans sa vision à long terme des missions, du patrimoine et de la gestion financière du CPAS
OO 8.1		Gérer le patrimoine du CPAS
A 8.1.1	T	Faire un inventaire des biens du CPAS, y estimer un plan d'investissement afin de permettre un rapport technico-économique de la pertinence de maintenir le bien dans le patrimoine et/ou d'investir dans de nouveaux projets
A 8.1.2	T	Analyser les missions du CPAS en matière de logement et recentrer les actions du service
A 8.1.3		Gérer les terres agricoles publiques et viser la sécurité juridique des baux de fermage
OO 8.2		Réaliser une gestion des finances prudente et diligente et veiller à la maîtrise du budget
A 8.2.1		Effectuer une veille sur les économies réalisées et/ou annoncées à d'autres niveaux de pouvoir
A 8.2.2		Communiquer de manière régulière les consommations budgétaires aux responsables et aux organes délibérants

A 8.2.3		Utiliser la méthodologie du Budget Base Zéro (revue systématique de chaque dépense)
A 8.2.4		Répertorier et mettre en œuvre les pistes de recommandations réalisées par le CRAC dans son étude conseil de novembre 2024
A 8.2.5		Formaliser et optimiser les récupérations de créances (aides sociales, MR, Crèche, revenus locatifs, RAD)
A 8.2.6		Veiller à l'optimisation de l'utilisation des subsides
A 8.2.7		Favoriser les investissements productifs pouvant avoir un effet notamment sur les budgets ordinaires
OS 9		Intégrer le thème du développement durable dans l'environnement professionnel
OO 9.1		Mettre en place une politique énergétique et hydrique et l'évaluer
A 9.1.1		Poursuivre les objectifs de l'audit énergétique réalisé en 2018 (amélioration de la performance énergétique des bâtiments du CPAS, production d'énergie renouvelable, etc.)
A 9.1.1.1		LED : remplacer les derniers luminaires non LED, effectuer et suivre le cadastre
A 9.1.1.2		Suivre les permis d'environnement (exploitation)
A 9.1.2		Envisager de réduire la consommation d'eau de la buanderie centrale à travers l'installation de citernes d'eau de pluie
A 9.1.3		Etablir un contrôle et un suivi mensuel des consommations et coûts énergétiques/hydriques pour les bâtiments du CPAS (cadastre énergétique/hydrique) afin de disposer de données et prendre des mesures appropriées
A 9.1.4		Responsabiliser les chefs de service quant à la consommation des crédits budgétaires et conscientiser le personnel au niveau de l'économie énergétique, de l'économie de papiers, etc.
A 9.1.5	SYN / PART	Etudier les collaborations rapprochées avec la Ville, notamment en pouvant faire appel à son expertise en
A 9.1.6	SYN / PART	Viser à améliorer la performance énergétique du patrimoine du CPAS (y compris les logements) en synergie
OO 9.2		Maintenir et renforcer une politique d'achat et de gestion de déchets responsable
A 9.2.1		Viser les pratiques éco-responsables des services en matière de gestion/tri de déchets et la réduction des
A 9.2.2	SYN	Développer une politique d'achat responsable
OO 9.3	SYN	Renforcer une politique de mobilité respectueuse de l'environnement (personnel)
A 9.3.1	SYN	Mener des actions de sensibilisation (politique de mobilité) en collaboration avec la Ville
A 9.3.2		Evaluer la politique de mobilité vélo entre les services et pour les petits trajets sur Enghien et proposer des
A 9.3.3		Maintenir le remboursement à 100% des transports en commun